

Guéret, le 15 février 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Département, acteur de l'habitat

Ce 15 février, se tenait la première Commission Permanente de l'année 2019 à l'Hôtel du Département. Les élus ont examiné et validé de nombreux dossiers et plus précisément en matière de politique de l'habitat.

Partenaire privilégié de Creusalis - Office Public de l'Habitat, le Conseil départemental soutient massivement initiatives de réhabilitation et projets de construction sous différentes formes :

- 179 275 € seront ainsi affectés en garanties d'emprunt pour la construction de 3 logements locatifs sociaux à Bourganeuf,
- 522 500€ d'aides à la rénovation thermique seront fléchés pour l'amélioration de 209 logements locatifs - 181 à Guéret et 28 à Dun-le-Palestel, soit une aide financière de 2 500 €/logement.

Partenaire de l'habitat public, le Département est également aux côtés des propriétaires privés. Lors cette commission permanente, deux dossiers destinés « à la sortie d'insalubrité » ont été examinés au titre desquels près de 20 000 € ont été votés afin que les 2 logements en question puissent bénéficier de travaux adaptés et urgents.

Afin de lutter contre l'habitat insalubre, indigne et que chaque famille creusoise vive dans des conditions décentes, le Conseil départemental, en partenariat avec l'ANAH, s'est engagé, dans une politique volontariste en faveur du logement sur tout le territoire. Avec la mise en place de deux Programmes d'Intérêt Général, le Conseil départemental a pris en charge, en 2018, environ 700 nouveaux dossiers dont 306 agréés par l'ANAH pour un montant de travaux éligibles de 4 550 743 € avec pour objectif d'améliorer, à court terme, le confort des habitations et, sur le plus long terme, de répondre à la transition énergétique, à la préservation de l'environnement.

Un dernier postulat qui, aujourd'hui, sous-tend à l'ensemble des politiques publiques menées par notre collectivité en collaboration avec des partenaires techniques experts tels l'association Escuro-CPIE des Pays Creusois ; une association, à laquelle, le Conseil départemental renouvelle sa confiance avec un soutien matériel et financier à hauteur de 18 000 € afin qu'elle poursuive ses actions de sensibilisation et de communication en faveur :

- De la promotion du développement durable avec l'accompagnement de projets éco-citoyens scolaires
- De la préservation de la ressource en eau avec la dispense de conseils auprès des acteurs locaux et collectivités quant à la gestion des eaux pluviales, des zones humides....ou encore à la valorisation de sites remarquables tels ceux du Pic et de la Gioune, labellisés « Rivières Sauvages ».

Sauvage, pur, brut...image du patrimoine naturel de notre territoire, un espace nature, une invitation à la « déconnexion » lancée par Creuse Tourisme, en appui de sa campagne « mass média ». La Creuse « s'affiche » dans le métro parisien, entre quai Montparnasse et Palais Royal, sur les toiles du web et des réseaux sociaux, une initiative inscrite dans le programme d'actions de Creuse Tourisme pour l'année 2019, programme que le Conseil départemental accompagnera à hauteur de 950 000 €.